

AFFICHAGE 2010-2011-226

**CHARGES D'ENSEIGNEMENT À POURVOIR AU
CÉGEP RÉGIONAL DE LANAUDIÈRE**

COLLÈGE CONSTITUANT DE JOLIETTE

FORMATION CONTINUE

**AUTOMNE 2010
(JOUR)**

COURS DISPENSÉS à Repentigny

Les enseignantes et les enseignants intéressés à ces charges d'enseignement doivent **poser leur candidature sur le site internet** du Cégep régional de Lanaudière **au plus tard le 13 SEPTEMBRE 2010 à 16 h, en complétant le formulaire prévu à cet effet et en indiquant le numéro d'affichage ainsi que le numéro du cours.**

Notes importantes :

- 1. Seules les candidatures dûment complétées seront considérées.**
- 2. Ne pas oublier de compléter la déclaration d'emploi (Annexe II-6)**

VEUILLEZ UTILISER UN FORMULAIRE PAR NUMÉRO D'AFFICHAGE



Marie-Claude Bilodeau
Coordonnatrice aux relations de travail par intérim
Service des ressources humaines

/NS

c. c. Syndicats des enseignantes et des enseignants
des collèges constituants de L'Assomption, de Joliette et de Terrebonne

Repentigny, le 2 septembre 2010

Le Cégep régional de Lanaudière est soumis à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi et les membres des groupes visés, femmes, minorités ethniques, minorités visibles, autochtones et handicapés sont encouragés à poser leur candidature.

AFFICHAGE 2010-2011-226

FORMATION CONTINUE (à Joliette)

AUTOMNE 2010
(JOUR)

COURS DISPENSÉS à Repentigny

Fin de l'affichage : 13 septembre 2010

COURTAGE IMMOBILIER RÉSIDENTIEL (EEC.1Y)

221-FT4-JO * (415)	Fonction de travail et courtage immobilier	60 périodes
221-DR4-JO * (415)	Droit immobilier	60 périodes
221-DE4-JO * (415)	Droit de l'entreprise de courtage immobilier	60 périodes

Exigences requises :

- BAC dans la discipline appropriée
- Requiert un minimum d'un an d'expérience de travail dans le domaine de l'immobilier

*** Pour fin d'embauche et de liste d'ancienneté, ces cours sont rattachés à la discipline 415**

Les cours se dispenseront du 27 octobre au 17 décembre 2010

- Le nombre de périodes est indicatif seulement.
- Le Collège comblera les charges affichées, dans la mesure où la clientèle réelle le justifiera au moment de les combler.

Le candidat ou la candidate retenu devra se soumettre à un test de français écrit en lien avec la Politique relative à l'emploi et à la qualité de la langue française du Cégep régional de Lanaudière, offert par le Service d'évaluation linguistique – TÉLUQ. Note de passage établie à 60%.